

■ ARTICLE DE RECHERCHE / RESEARCH ARTICLE

Conduite de l'enfant au regard du principe « tel enseignant, tel apprenant »

OMEKENGE MBASE Joseph

Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation, Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo
Université de Lodja, République Démocratique du Congo

ILUNGA YOLOLA Patrick

Université de Manono, République Démocratique du Congo
Faculté des Sciences de l'Éducation, Université de Lubumbashi, République Démocratique du Congo

Received: 5 April 2026

Accepted: 25 May 2026

Available online: 28 June 2026

How to cite:

OMEKENGE MBASE, J. & ILUNGA YOLOLA, P. (2026). Conduite de l'enfant au regard du principe « tel enseignant, tel apprenant ». *International Journal of Social Sciences and Scientific Studies*, 6(3), pp. 5643-xxxx.

Résumé

Dans cet article intitulé « Conduite de l'enfant au regard du principe : tel enseignant, tel apprenant » nous analysons l'influence de l'enseignant sur le comportement, la formation intellectuelle et morale de l'apprenant, en montrant que l'éducation est avant tout une relation d'interaction entre l'enseignant et l'élève, où le maître joue un rôle essentiel dans la transmission des connaissances, des valeurs et des attitudes.

L'étude part du constat de la baisse du niveau de l'enseignement en République Démocratique du Congo et s'interroge sur la responsabilité de l'enseignant dans cette situation. Plusieurs questions sont soulevées, notamment : l'apprenant dépend-il totalement de son enseignant ? L'élève imite-t-il toujours son maître ? Quelles pratiques pédagogiques favorisent ou freinent l'engagement de l'apprenant ?

Dans la première partie, nous présentons les généralités sur l'éducation. L'éducation est définie comme une action visant le développement physique, intellectuel et moral de l'individu. La deuxième partie porte sur l'école et la formation des apprenants. L'école est présentée comme le prolongement de la famille et un instrument de développement social. La troisième partie traite de la relation enseignant-apprenant. L'enseignement est défini comme un processus de communication entre un enseignant et un apprenant. Une bonne relation entre les deux favorise la réussite scolaire, la motivation et le développement harmonieux de l'élève.

L'article conclut que la relation pédagogique constitue un élément central du processus éducatif. Le comportement de l'apprenant reflète souvent celui de son enseignant, d'où la pertinence du principe « tel enseignant, tel apprenant ». Nous recommandons une amélioration de la formation des enseignants, du climat scolaire et de la collaboration entre l'école et la famille afin d'assurer une éducation de qualité.

Mots-clés : Conduite, enfant, enseignant

Introduction

Depuis une décennie et de manière récurrente, la didactique nous propose une conception de l'enseignement comme pratique sociale et institutionnelle, dans laquelle les savoirs se construisent au sein d'interactions réglées entre professeur et élèves. En mettant en lumière le rôle du jeu didactique, il est nécessaire et très important d'améliorer les pratiques enseignantes afin de favoriser la relation enseignant-apprenant.

Plusieurs commentateurs ont pu parler d'un constat du discours pédagogique. Il est d'usage d'opposer un titre centré sur les pratiques enseignantes et une pédagogie centrée sur l'engagement de l'apprenant, ce dernier demeure d'une importance capitale dont le monde a toujours besoin pour se doter des citoyens utiles à la société.

Au regard de cette philosophie, l'enseignant sera adulte, il représenterait l'apprenant. Il n'existe sans aucun doute une interaction entre l'enfant et l'adulte cependant le premier est un être fragile. À cet optique l'enseignant a une obligation morale d'orienter l'apprenant et l'apprenant se forge de par les directives de son Maître, lui trace une ligne de conduite et l'encadre.

Cet article nous conduit à examiner de près la responsabilité de l'enseignant au regard de l'engagement de l'apprenant. À cet effet, nous nous sommes posé les questions suivantes : L'apprenant dépend-il particulièrement de son enseignant pour l'acquisition des connaissances ? L'apprenant vaut-il toujours ce que vaut son Maître ? Quelles sont les pratiques enseignantes qui favorisent ou ne favorisent pas l'engagement de l'apprenant ?

Problématique

La conduite de l'enfant au regard du principe « tel enseignant, tel Apprenant » est le socle sur lequel porte notre analyse. Dans le système éducatif, comme l'affirme Jean-Jacques Rousseau, l'enfant est placé au centre de toute activité éducative. Pour certains, l'enfant est un reflet de son environnement.

Au regard de la psychologie, l'enseignant serait l'adulte et l'enfant représenterait l'apprenant. Les enfants constituent un facteur clé pour l'amélioration de la qualité de l'éducation. Dans le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous (2005), les qualités des enseignants

et celle de l'enseignement sur la relation enseignant-apprenant ont souvent été considérées comme le plus important des facteurs organisationnels associés aux acquis des élèves.

C'est dans ce contexte que Maria Montessori qualifie la mère « d'adulte le plus proche de l'enfant » ; elle nous montre que la période sensible est un moment favorable de la vie où l'enfant atteint son développement organique et mental nécessaire à un type d'éducation approprié. Jean Piaget, dans son étude sur la méthode active, préconise le passage d'une pédagogie réceptive à une pédagogie inventive, dont le principe fondamental est : « comprendre c'est inventer ou reconstruire par réinvention ».

Le choix lié à la situation actuelle de la baisse remarquable du niveau intellectuel des élèves et de l'enseignement en République Démocratique du Congo est dit aussi à la relation et conduite de l'enfant au regard du principe « tel enseignant, tel apprenant ». Nous avons opté pour la méthode documentaire, la méthode analytique et la technique d'observation qui nous ont permis de réaliser au mieux cet article.

Première Partie : Généralités sur l'éducation

1.1 Définition de l'éducation

L'éducation est un concept complexe, difficile à définir – elle comprend plusieurs aspects, un contenu vaste et large. Ibeki (2001) définit l'éducation comme une action qui consiste à amener l'enfant d'un état initial à maturité. Émile Durkheim la définit comme une action exercée par la génération adulte sur celle qui n'est pas encore mûre pour la vie sociale. Pavard la conçoit comme toute action exercée sur l'individu et qui entraîne une modification de son être physique, intellectuel et moral.

1.2 But de l'éducation

Selon Ibeki, l'éducation vise deux buts : le but ultime qui vise à assurer la formation totale de l'homme ou l'épanouissement de toute la personnalité humaine ; et le but immédiat qui vise à développer les facultés physiques, intellectuelles et morales de l'individu. L'éducation doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations et encourager le développement des activités pour le maintien de la paix.

1.3 Responsables de l'éducation

Les parents sont les premiers principaux responsables de l'enfant. Le droit des parents est naturel, antérieur à tout

autre, inaliénable. L'État a pour mission principale d'assurer le bien-être temporel des citoyens : protéger les droits de l'enfant, veiller à l'éducation morale de la jeunesse, organiser les écoles, déterminer le niveau de culture à atteindre par chaque degré. L'Église se sent responsable de l'éducation des enfants en vertu de la mission conférée par le Christ.

1.4 Différents milieux éducatifs

Le milieu est l'ensemble des êtres, des choses, des faits qui entourent l'individu et l'influencent dans sa vie physique, intellectuelle et morale. La famille constitue le milieu éducatif par excellence. C'est dans la famille que l'enfant s'ouvre à la vie, reçoit ses premières impressions, acquiert ses premières idées. Le rôle du maître est avant tout un rôle supplétif : il supplée à ce que la famille est incapable de faire.

Deuxième Partie : L'école et la formation des apprenants

2.1 Définition et rôle de l'école

Une école est une institution éducative où l'on dispense les connaissances systématiques en vue de préparer les jeunes à la vie active (Ibeki). Elle est le prolongement de la famille. En confiant leurs enfants à l'école, les parents donnent à celle-ci le droit de continuer, suppléer et compléter l'éducation commencée au foyer. Elle est aussi un instrument socio-économique, facteur de développement et un foyer de culture vivante favorisant l'unité nationale.

2.2 L'organisation scolaire

L'organisation scolaire impose de veiller aux infrastructures, au contrôle des activités pédagogiques, au rôle de chef d'établissement et de l'apprenant, à l'élaboration du calendrier, du programme et de l'horaire, à l'organisation des activités culturelles, ludiques et sportives, et à la gestion financière de l'école. Il existe trois types d'organisation scolaire : administratif, pédagogique et matériel.

2.3 La déontologie du maître

La déontologie est une science qui traite de ce qu'on doit faire. Être responsable c'est se sentir concerné par les tâches qu'on accomplit. L'enseignant est responsable du développement de ses apprenants : il assure leur formation intellectuelle, la formation du corps, du caractère, la découverte et l'affinement des attitudes et talents

particuliers, des notions d'ordre, la discipline et les méthodes de travail.

2.4 Collaboration École-Famille

L'éducation scolaire est le prolongement d'une éducation amorcée par la famille. Selon Henriette Ehadi Shomba (2010), cette collaboration est une participation efficiente et un suivi pédagogique adéquat. Pour favoriser la franche collaboration, l'école doit utiliser le cahier de communication, les réunions de parents, la présence de parents à l'élaboration du règlement scolaire, la mise sur pieds de comités de parents et les conférences.

Troisième Partie : Relation Enseignant-Apprenant

Dans le domaine de recherche en éducation, il y a considérablement des données d'études qui supportent l'importance de la relation de confiance avec l'enseignant associée à une adaptation scolaire positive chez l'apprenant. Le soutien de l'enseignant peut notamment protéger l'apprenant dans des difficultés scolaires associées à des difficultés émotionnelles liées à la famille.

3.1 Le processus enseignement-apprentissage

L'enseignement-apprentissage est, selon Descartes et ses collaborateurs (1986), un processus de communication systématiquement et intellectuellement accordé à la réalisation des objectifs admis. C'est un processus essentiellement dynamique où interagissent les variables multiples apparaissant tantôt comme cause et tantôt comme une nouvelle relation causée.

3.2 Les agents de l'enseignement

L'apprenant est l'agent principal de son éducation, son instruction et sa formation intellectuelle. Il doit être actif, son travail est essentiel et irremplaçable pour atteindre son but.

Le maître est le mandataire des parents. En confiant leurs enfants à l'école, les parents donnent au maître le droit et le pouvoir de continuer l'éducation commencée au foyer. L'enseignant doit se considérer comme un modèle pour l'apprenant.

Les techniques d'enseignement sont des méthodes, des procédés que nous employons pour atteindre les objectifs. La bonne méthode est celle qui écarte le tâtonnement, simplifie l'enseignement et le coordonne. La meilleure méthode employée par un enseignant médiocre donnera toujours des résultats médiocres, alors qu'une méthode

employée par un bon enseignant donnera un bon résultat. On dira : « tel enseignant, tel apprenant ».

3.3 Les programmes scolaires, leur importance et leur contenu

Un programme scolaire est un ensemble de matières qui sont enseignées dans un cycle d'étude. Il détermine les différentes étapes de la scolarité, les disciplines à enseigner ainsi que les connaissances exigées dans les examens. L'enseignant est un véritable artiste en son genre, un pétrisseur, un créateur de caractère et d'individualité. L'avenir de l'enfant dépend de l'éducation qu'il reçoit à l'école.

Il existe une théorie de l'homme qui permet d'expliquer la reproduction par les apprenants des comportements de leurs enseignants. Il s'agit de la théorie de Marcel Jousse (1978), selon laquelle un homme ou un enfant est une moto-caméra vivante dans laquelle viennent se refléter, retentir en écho, se rejouer toutes les actions et interactions des êtres qui l'environnent. Gabriel Tarde (1843-1904), dans ses lois de l'imitation, énonce que les hommes s'imitent d'autant plus qu'ils sont plus rapprochés, et que les supérieurs sont plus imités par les inférieurs. Ces lois s'appliquent bien dans la relation enseignant-apprenant.

Conclusion

La communication pédagogique est un processus d'échange et de mise en relation qui intègre un enseignant et un apprenant dans la situation d'apprentissage. Freud définit l'acte d'enseigner comme un métier impossible, car « on peut d'emblée être sûr d'un succès insuffisant ».

Dans le contexte de la conduite de l'enfant au regard du principe « tel enseignant, tel apprenant », nous avons identifié l'enseignement comme une communication des connaissances systématiques entre un émetteur (enseignant) et un récepteur (apprenant). Notre article s'est articulé en trois parties : les généralités de l'éducation, l'école et la formation des apprenants, et la relation enseignant-apprenant.

Un enseignant bien formé forme correctement ses élèves et soigne la relation d'enseignement-apprentissage, ce qui favorise la conduite sociale de l'apprenant. Son avenir dépend en grande partie de l'éducation reçue de l'école où il subit une influence sur son intelligence et sa sensibilité, jusqu'au point de laisser une empreinte sur ses pensées, ses sentiments et sa conduite durant toute sa vie.

BIBLIOGRAPHIE

- ALAIN (1963), Pédagogie infantile.
- DESCARTES et Al. (1986), Communication systématiques.
- GABRIEL TARDE (1843-1904), Les lois de l'imitation.
- IBEKI KAPILA Laurent (2001), Pédagogie générale, Éd. Saint Paul, Kinshasa.
- Maria MONTESSORI (1937), Méthode d'auto-éducation, la nouvelle éducation, Paris, P.U.F.
- Marcel JOUSSE (1986), Théorie de l'homme de la reproduction des apprenants.
- Simon SCAILLET (2007), Note pédagogique, Éd. Saint Paul, Kinshasa.
- Henriette EHADI SHOMBA (2010), Impact de la collaboration parents/école sur l'efficacité de l'apprentissage, PU de Kinshasa, EPSE.
- Déclaration des Évêques du ZAÏRE (1988), 25ème Anniversaire de l'indépendance, éducation nationale, CEZ.
- Déclaration universelle des droits de l'homme.